

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

B.P.: 3243, Addis Abéba, Ethiopie, Tél.:(251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21
Courriel: situationroom@africa-union.org

**REUNION MINISTERIELLE CONSULTATIVE
SUR LE PROCESSUS DE PAIX AU MALI ET LA
MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA
PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI**

**NEW YORK, ETATS-UNIS D'AMERIQUE
1^{ER} OCTOBRE 2015**

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAIL CHERGUI,
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE DE L'UA**

ALLOCUTION DU COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du
maintien de la paix,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Commission de l'Union africaine et en mon nom propre, de remercier M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint des Nations unies en charge du maintien de la paix, d'avoir eu, conjointement avec les Ministres Abdoulaye Diop du Mali et Ramtane Lamamra d'Algérie, l'heureuse initiative de cette réunion consultative. Je note, pour m'en réjouir, la présence nombreuse et au niveau approprié des pays de la région et des partenaires internationaux, témoignant ainsi de la constance de leur engagement.

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs,

La situation au Mali et dans la région sahélo-saharienne reste une source de préoccupation pour l'UA, et continue de mobiliser nos énergies, avec le soutien de nos partenaires internationaux, au premier rang desquels les Nations unies. La signature par les parties maliennes de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de ce pays. L'UA renouvelle son appréciation aux pays de la région, en particulier l'Algérie, chef de file de la Médiation, ainsi qu'aux autres acteurs internationaux concernés, pour leur appui résolu aux parties maliennes, qui a permis d'aboutir à la signature de cet Accord. C'est le lieu pour moi de renouveler l'appréciation de l'UA au Président Ibrahim Boubacar Keita, pour son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation au Mali.

L'UA réaffirme, une fois encore, que l'Accord issu du Processus d'Alger est un document équilibré qui prend en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que du caractère laïc et de la forme républicaine de l'Etat. Elle souligne avec force la nécessité d'une mise en œuvre effective, diligente et de bonne foi de l'Accord, ce qui permettra le règlement durable des crises récurrentes au nord du Mali et d'isoler davantage les groupes terroristes et criminels présents dans cette partie du pays.

Nous relevons avec préoccupation que le processus de mise en œuvre de l'Accord intervient dans un contexte sécuritaire des plus tendus, marqué par l'accroissement des attaques terroristes contre les forces maliennes et internationales, en particulier la MINUSMA, ainsi que par des affrontements entre mouvements armés signataires de l'Accord, en violation des dispositions sur la cessation des hostilités. L'épisode récent d'Anefis et les difficultés rencontrées dans le processus de mise en œuvre de l'Accord viennent nous rappeler la fragilité de la situation

Nous notons avec satisfaction les développements encourageants enregistrés ces derniers jours. Nous nous félicitons, à cet égard, des efforts de rapprochement et de collaboration engagés par les parties maliennes, et les exhortons à persévérer dans ce sens.

De ce point de vue, je ne saurais par trop souligner l'importance du rôle que le Comité de suivi de l'Accord (CSA) doit jouer. La 4^{ème} réunion du CSA conclue ce jour même, semble donner le ton pour le lancement effectif du processus de mise en œuvre de l'Accord. Toutes les ressources doivent être mobilisées pour permettre au CSA de fonctionner effectivement. En outre, l'UA appelle à la nomination

urgente de l'Observateur indépendant, conformément aux dispositions des articles 63 et 64 de l'Accord.

Dans le même temps, nous nous devons de traduire rapidement dans les faits les dividendes de la paix, à travers des actions d'urgence en faveur des populations affectées et des programmes de développement à long terme. A cet effet, un plus grand effort doit être fait pour mobiliser les ressources requises.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, à ce stade, de saluer, une fois encore, le travail remarquable qu'accomplit la MINUSMA, dans un contexte sécuritaire particulièrement difficile. L'on ne soulignera jamais assez le rôle crucial qui est celui de la MINUSMA dans l'appui à la mise en œuvre effective de l'Accord. A cet égard, et afin de créer les conditions du renforcement de l'efficacité de la MINUSMA dans sa tâche de stabilisation et de faciliter la restauration complète de l'autorité de l'Etat, l'UA est convaincue de la nécessité d'une action spécifique pour hâter la neutralisation des groupes terroristes et criminels au nord du Mali. C'est dans ce contexte qu'il convient d'inscrire les conclusions de la réunion des Ministres de la Défense et des chefs d'Etat-major des pays participant au Processus de Nouakchott, tenue à Bamako, le 4 septembre 2015. Celle-ci a proposé la mise en place d'une force d'intervention aux fins de combattre les groupes terroristes et criminels actifs dans le nord du Mali, sur le modèle de l'AMISOM. Dans cet effort, nous comptons sur le soutien des Nations unies.

La situation au Mali étant indissociable du contexte général de la région sahélo-saharienne, la réunion de Bamako a convenu de renforcer la coopération opérationnelle aux frontières, notamment à travers la

systématisation du recours aux patrouilles conjointes et la mise en place d'unités mixtes impliquant des contingents militaires. Il s'agit, ce faisant, de permettre aux pays de la région d'assumer plus effectivement leurs responsabilités dans la promotion de la sécurité régionale.

Je ne saurais conclure sans réitérer l'engagement de l'UA à poursuivre la coopération avec les Nations unies dans la mise en œuvre de nos stratégies respectives pour la région sahélo-saharienne, à travers notamment la Plateforme ministérielle de coordination. Les approches holistiques qui sous-tendent ces stratégies sont une condition indispensable à l'efficacité des efforts entrepris pour promouvoir durablement la paix, la sécurité et le développement au Mali et dans le Sahel.

Je vous remercie de votre attention.